

ALIÉNATION DE BIENS

Avis est donné, en vertu des articles 28 et 29 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19), que la Ville de Montréal a autorisé l'aliénation de biens au cours des mois de mai et juin 2024 :

Cession à Le Parados inc. d'un immeuble situé sur le territoire de la Ville de Montréal, sans contrepartie monétaire.

Cession à Mission Unitaînés d'un terrain constitué du lot 6 377 181 du cadastre du Québec, situé à l'angle de la rue Notre-Dame Est et de l'avenue Meese, d'une superficie de 2 317 m², dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, sans contrepartie monétaire.

Cession à Syndics Apostoliques des frères mineurs ou franciscains de la province Saint-Joseph du Canada de tous les droits, titres et intérêts que la Ville pourrait détenir dans l'immeuble constitué du lot 1 361 698 du cadastre du Québec, correspondant à la partie de rue adjacente à l'immeuble situé au 5750, boulevard Rosemont, dans l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie, sans considération monétaire.

Vente à la Société d'habitation et de développement de Montréal d'un immeuble constitué du lot 1 185 543 du cadastre du Québec, situé au 1050-1150, rue Gordon, d'une superficie de 5 642 m², dans l'arrondissement de Verdun, pour 8 100 000 \$.

Promesse par laquelle la Ville de Montréal s'engage à céder au Centre de services scolaire de Montréal un terrain constitué d'une partie du lot 2 648 738 du cadastre du Québec, situé du côté sud de la rue Paré, à l'est de l'avenue Mountain Sights et à l'ouest de la rue de la Savane, d'une superficie approximative de 5 776 m², dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, sans considération monétaire. Est également autorisée la signature de l'acte de cession.

Vente à Maxime Fortin d'un terrain constitué du lot 1 260 381 du cadastre du Québec, situé à l'intersection sud-est des rues De La Gauchetière et de la 13^e Avenue, d'une superficie de 229 m², dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, pour 48 280 \$.

Fait à Montréal, le 30 juillet 2024

Le greffier de la Ville,
Emmanuel Tani-Moore, avocat